

8 novembre 2022

ASA groupe genevois – séance du 1^{er} décembre 2022

Chers Collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine séance :

***Présentation par Me Frank Spoorenberg :
« Nouveau Règlement suisse supplémentaire pour les différends
relevant du droit des sociétés »***

suivi de

***Carte blanche à Me Teresa Giovannini :
« A propos de la légitimité du processus arbitral »***

le jeudi 1^{er} décembre 2022, de 17h30 à 20h00

Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Genève
4, Boulevard du Théâtre, Genève, Salle du Conseil, 2e étage

Me Teresa Giovannini nous parlera de la légitimité du processus arbitral, basée sur sa vaste expérience acquise comme conseil et arbitre. Nous vous encourageons à venir nombreux afin de profiter de cette occasion d'écouter une éminente spécialiste de notre place d'arbitrage nous livrer quelques-unes de ses réflexions.

La session commencera par une présentation par Me Frank Spoorenberg du nouveau Règlement suisse supplémentaire pour les différends relevant du droit des sociétés à l'élaboration duquel Me Spoorenberg a participé et dont l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2023.

Les interventions seront suivies d'une discussion générale pendant laquelle les membres du Groupe pourront faire part de leur expérience et poser des questions.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au lien suivant :

<https://www.eventbrite.com/e/billets-asa-groupe-genevois-seance-du-1er-decembre-2022-443189851777>

Un apéritif aura lieu après la séance dans les locaux de la CCIG.

Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement et vous prions de croire, chers Collègues, à nos sentiments dévoués.

Alexandra Johnson

Jean Marguerat